

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 25/07/2024 - 104549 - 1982 B 00011 - 323 317 032 - Rothschild & Co Martin Maurel

ROTHSCHILD MARTIN MAUREL

Société anonyme
au capital de 40 585 639,00 €
Siège social : 29, avenue de Messine 75008 Paris
323 317 032 RCS Paris

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration en date du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 15h, le Conseil d'administration (le « **Conseil** ») de Rothschild Martin Maurel (« RMM » ou la « Société »), s'est réuni au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris et par vidéoconférence sur avis envoyé à ses membres par email.

Les personnes suivantes étaient présentes ou représentées :

Membres du Conseil présents :

- Monsieur Alain Cornu-Thenard, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris
- Monsieur Sylvain Héfès, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris
- Monsieur François Pérol, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris
- Madame Luce Gendry, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris
- Madame Lucie Maurel-Aubert, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris
- Madame Nadine Koniski-Ziadé, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris

Sont également présents :

- Monsieur Alain Massiera, Directeur général délégué
- Madame Céline de Oliva, Secrétaire du Conseil

Sont absents :

- Monsieur Jacques Richier
- Monsieur Jean-Philippe Thierry

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Tous les documents ont été diffusés avant la réunion et doivent être considérés comme lus pour permettre au Conseil d'engager des discussions.

Le Conseil a été convoqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

1. Composition du Conseil d'administration

1.1 Nomination du Président du Conseil d'administration

La séance débute par un hommage à Jean-Philippe Thierry, décédé le 10 novembre. Les membres du Conseil honorent sa mémoire et expriment leur respect et leur reconnaissance pour les années passées à ses côtés.

Les administrateurs prennent acte que le rôle de Président du Conseil d'administration et un mandat d'administrateur sont vacants et décident de (i) procéder à une nouvelle nomination s'agissant de la présidence du Conseil d'administration, de (ii) ne pas nommer de nouvel administrateur.

Après délibérations, les administrateurs décident de nommer **Lucie Maurel Aubert** en qualité de Présidente du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

Elle déclare accepter ces fonctions et satisfaire aux conditions statutaires, légales et réglementaires pour les exercer.

Il est rappelé qu'elle a ainsi notamment pour missions :

- de convoquer, fixer l'ordre du jour et présider les réunions du Conseil ;
- de garantir que les documents et informations sont transmis aux Administrateurs dans un délai suffisant avant les réunions ;
- d'organiser et de diriger les travaux du Conseil. Il s'assure notamment que les questions stratégiques sont discutées prioritairement ;
- d'assurer un flux d'informations efficace et de qualité (i) au sein du Conseil, (ii) entre le Conseil et ses éventuels Comités spécialisés et (iii) entre la direction générale et le Conseil afin de permettre aux Administrateurs de contribuer de manière constructive aux discussions et de voter de manière judicieuse et éclairée ;
- de s'assurer que les opinions divergentes peuvent être exprimées et débattues dans le cadre du processus de prise de décisions ;
- de veiller au bon fonctionnement des organes de la Société et à la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les Comités créés au sein du Conseil d'administration auxquels il peut assister sans voix délibérative. Il peut soumettre pour avis des questions à l'examen de ces Comités.

La séance se poursuit sous sa présidence.

[...]

Copie certifiée conforme à l'original par Céline de Oliva, Secrétaire du Conseil, dûment habilitée aux fins des présentes

DocuSigned by:

564E276D72EA4F7...

ROTHSCHILD MARTIN MAUREL

Société anonyme
au capital de 40 585 639,00 €
Siège social : 29, avenue de Messine 75008 Paris
323 317 032 RCS Paris

Extrait de Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration en date du 31 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un octobre à 15h, le Conseil d'administration (le « **Conseil** ») de Rothschild Martin Maurel (« RMM » ou la « Société »), s'est réuni au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris et par vidéoconférence sur avis envoyé à ses membres par email.

Les personnes suivantes étaient présentes ou représentées :

Membres du Conseil présents :

- Monsieur Jean-Philippe Thierry, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris
- Monsieur Alain Cornu-Thenard, par visioconférence,
- Monsieur Sylvain Héfès, par visioconférence,
- Monsieur François Pérol, par visioconférence,
- Madame Luce Gendry, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris
- Madame Lucie Maurel-Aubert, par visioconférence,
- Madame Nadine Konisky-Ziadé, à Paris au 23bis avenue de Messine, 75008 Paris

Sont également présents :

- Monsieur Alain Massiera,
- Madame Céline de Oliva, WAM Corporate Secretary

Est absent et excusé :

- Monsieur Jacques Richier

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Tous les documents ont été diffusés avant la réunion et doivent être considérés comme lus pour permettre au Conseil d'engager des discussions.

Le Conseil a été convoqué pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

3. Nomination de la Secrétaire du Conseil

Après délibération, le Conseil d'administration nomme, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, **Céline de Oliva**, en qualité de Secrétaire du Conseil d'administration et lui confère tous pouvoirs à l'effet de :

- Certifier les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations des assemblées générales, du Conseil d'administration et des comités du Conseil ;
- Signer et certifier les statuts de la société et tous actes et documents pour préparer les décisions prises en exécution des délibérations susvisées, délivrer les attestations y afférentes, et certifier la validité et la conformité des signatures des mandataires sociaux et dirigeants ayant régulièrement reçu délégation de pouvoirs ;
- Accomplir, avec le pouvoir de délégation, les procédures et accomplir les formalités relatives aux décisions et opérations résultant des délibérations des assemblées générales et des Conseils d'administration.

D'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire, dans le cadre visé ci-dessus, vis-à-vis de tous les organismes publics ou privés, en France ou à l'étranger.

[...]

DocuSigned by:
François Pérol
0A1AB0F0051B454...

François Pérol
Directeur général